

## Expression politique

### Majorité

#### INDRE ENSEMBLE

À Indre, ouvrons le dialogue sur la santé environnementale

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, la santé environnementale regroupe les aspects de la santé humaine influencés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Environnement et santé sont étroitement liés. C'est particulièrement vrai à Indre, territoire marqué par la présence d'entreprises industrielles historiques et reconnues.

Si la commune ne dispose pas de compétences de contrôle, principalement assurées par l'État, nous faisons néanmoins le choix d'agir. Notre volonté est de développer des actions de prévention bénéfiques à nos milieux de vie mais aussi, de favoriser le dialogue entre citoyens, services de l'État, acteurs économiques, associations et experts.

Il s'agit aujourd'hui de concilier au niveau local amélioration de la santé, qualité de vie, emploi et autonomie industrielle. C'est pourquoi nous allons réunir dans les prochains mois une « commission santé environnementale », répondant à ces objectifs. Créer les conditions du dialogue permettra, nous l'espérons, d'établir une confiance éclairée et exigeante entre les acteurs.

Partout dans le monde, les citoyens se mobilisent sur les questions de santé environnementale. Ce mouvement est légitime, responsable et nécessaire.

### Minorité

#### INDRE Avenir

Une nouvelle mandature s'ouvre, placée sous le signe de la continuité. Les nouveaux élus vont désormais prendre en main les dossiers en cours, mais aussi ceux que l'actualité et le contexte économique feront émerger dans les prochains mois.

Parmi les dossiers en cours, les différents travaux d'aménagement de voiries engagés par Nantes Métropole sur notre commune : la VM107, avec sa chaussée trop étroite et ses bordures en béton arrachées ; la rue Jean Jaurès, où les retards s'accumulent ou encore les aménagements réalisés à Haute-Indre. Il n'est donc plus nécessaire de souligner auprès de Nantes Métropole les insuffisances de sa gestion : retards répétés et information défailante des riverains qui nourrissent un mécontentement grandissant.

Une nouvelle fois, nous appelons la majorité à faire preuve de fermeté et d'implication dans ses relations avec la Métropole. Il faut savoir défendre les intérêts de notre commune et exiger des résultats à la hauteur des financements engagés.

Concernant les échéances à venir, deux sujets appellent une vigilance particulière ; la prochaine rentrée scolaire, avec la mise en œuvre délicate de la semaine de quatre jours ; les difficultés récemment annoncées pour maintenir l'activité du centre de soins de la commune.



## Question citoyenne au conseil municipal

**Vous avez une question à poser au conseil municipal ?** Transmettez-la par mail [dialoguecitoyen@indre44.fr](mailto:dialoguecitoyen@indre44.fr) au moins 24 heures avant la séance. La réponse du Maire ou de l'élue en charge du dossier sera donnée lors du conseil et pourra être publiée sur cette page.

**Prochain conseil municipal : jeudi 21 septembre 2026.**